

Séance du 11 mars 1862.

Présidence de M. BARRIER.

Parmi les nombreuses publications déposées sur le bureau se trouvent les trois ouvrages suivants adressés par leurs auteurs, en suite de l'appel récent fait par l'Académie à ses membres correspondants.

*Monuments des anciens idiomes gaulois*, par M. H. Monin, Paris 1861 ; *Eloge de Mallet-Lacoste*, par M. Nicot, Nîmes 1861 ; *Discours sur le progrès scientifique*, par le docteur Payan, Aix, 1856.

M. Paul Sauzet fait hommage à l'Académie de sa dernière publication : « *Les deux politiques de la France et le partage de Rome.* »

M. Jules Canonge, de Nîmes, membre correspondant, écrit pour annoncer le prochain envoi d'un ouvrage qu'il termine en ce moment.

M. Beaucourt, de Lyon, adresse une notice sur l'*Harmonium* ou orgue expressif dont il est l'inventeur, et prie l'Académie de lui accorder la même faveur qu'en 1849, en désignant une Commission pour apprécier le mérite de sa nouvelle invention et faire un rapport, s'il y a lieu.

Cette demande ne soulevant aucune objection, M. le Président désigne comme membres de la Commission : MM. Chenavard, Fournet et George Hainl, auxquels s'adjoindront les membres du Bureau.

M. Bouillier lit le dernier chapitre de l'ouvrage qu'il est sur le point de publier et qui a pour titre : *De l'âme pensante et du principe vital.*

A la suite de cette lecture, M. Gunet, prenant la parole, s'efforce de démontrer, contrairement à l'opinion de M. Bouillier, que l'âme, étant caractérisée par la conscience de ses opérations et n'ayant pas celle des fonctions organiques, ne peut être regardée ni comme étant la cause de ces fonctions ni comme ayant leur direction.